

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU DE L'AFCAE

Comme chaque année, à la suite de son renouvellement partiel, le Conseil d'administration a élu son Bureau :

**Président** : François Aymé  
(LE JEAN EUSTACHE à Pessac).

**Vice-présidents** : Martin Bidou  
(LE LOUXOR et LE NOUVEL ODÉON à Paris),  
Michel Ferry  
(LES CARMES à Orléans).

**Secrétaire général** : Jimi Andreani  
(LE CINÉMATOGAPHE à Château-Arnoux).

**Secrétaire générale adjointe** :  
Christine Beauchemin-Flot  
(LE SELECT à Antony).

**Trésorier** : Marc Van Maele  
(LES ALIZÉES à Bron).

**Trésorier adjoint** : Jean-Jacques Geynet  
(LE CINESPACE à Beauvais).



© Isabelle Negre

**Responsable et adjoint du Groupe Actions Promotion** : Emmanuel Baron (LE JACQUES PERRIN à Tarare) et Jimi Andreani.

**Responsable et adjoint du Groupe Patrimoine-Répertoire** : Jacques Fretel (CINÉ-TNB et L'ARVOR à Rennes) et Régis Faure (LE MAJESTIC à Digoin).

**Responsable et adjoint du Groupe Jeune Public** : Guillaume Bachy (LES CINÉMAS DU PALAIS à Créteil) et Pascal Robin (LES 400 COUPS à Châtellerault).

**Responsable et adjoint du Groupe des Associations Régionales** : Cyril Désiré (LE NAVIRE à Valence) et Rafael Maestro (LA FABRIQUE à Saint-Astier).

Les 21 membres du Conseil d'administration

*De gauche à droite, en haut* : Martin Bidou, Jean-Jacques Geynet, Michel Ferry, François Aymé, Michel Humbert, Jimi Andréani, Régis Faure, Marc Van Maele, Pascal Robin, Emmanuel Baron, Jean-François Merle.

*De gauche à droite, en bas* : Sylvain Pichon, Guillaume Bachy, Christine Beauchemin-Flot, [Renaud Laville], Isabelle Tarrieux, Jacques Fretel, Marion Sommermeyer.

*Absents de la photo* : Alain Déléage, Cyril Désiré, Stéphane Libs, Rafael Maestro.



L'équipe de permanents de l'AFCAE.  
De g. à dr. : Emilie Chauvin, Elsa Piacentino, Cristèle Murgier, Renaud Laville, Evelyne Buzzacaro, Morgane Gonzalez, Perrine Mansicot. © Isabelle Negre

## RENCONTRES ART & ESSAI DE CANNES 2015



Assemblée générale dans la salle Debussy. © CNC – Éric Bonté

Les Rencontres Nationales Art et Essai ont réuni cette année 850 professionnels de l'exploitation, de la distribution et de la production, ainsi que des cinéastes et des représentants des principales institutions et organisations du secteur.

Grâce au Festival de Cannes, à son président, Pierre Lescure, et à son délégué général, Thierry Frémaux, qu'il faut encore remercier, l'AFCAE a pu proposer, en avant-première, 9 films des différentes sélections (hors compétition officielle) :

*Maryland* d'Alice Winocour (Un Certain Regard), *Fatima* de Philippe Faucon (Quinzaine des Réalistes), *Amnesia* de Barbet Schroeder (Sélection Officielle, séance spéciale), *An* de Naomi Kawase (Un Certain Regard), *The Other Side* de Roberto Minervini (Un Certain Regard), *Dégradé d'Arab* et *Tarzan Nasser* (Semaine de la Critique), *Lamb* de Yareb Zeleke (Un Certain Regard), *Une histoire de fou* de Robert Guédiguian (Sélection Officielle, séance spéciale), *Les chansons que mes frères m'ont apprises* de Chloé Zhao (Quinzaine des Réalistes).

Les réalisateurs Philippe Faucon, Barbet Schroeder, Arab et Tarzan Nasser, Robert Guédiguian, ainsi que la productrice Ama Ampadu de Slum Kid Films (*Lamb*), sont venus présenter leur film.

Ces journées ont également été consacrées à l'Assemblée générale de l'Association et à une table ronde, introduite par Daniel Sauvaget et animée par Laurent Creton, en présence de Sylvie Pialat, Céline Sciamma, Robert Guédiguian, Philippe Martin et Emmanuel Papillon, sur le thème : « Bilan et perspectives du mouvement Art et Essai à l'aube des 60 ans de l'AFCAE ».

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Les membres du bureau ont présenté les rapports de l'Association. (consultables sur le site [www.art-et-essai.org](http://www.art-et-essai.org)). © Neilson Barnard – Getty Images

L'Assemblée générale annuelle de l'AFCAE, clôturée par la présidente du CNC, Frédérique Bredin et Xavier Lardoux, directeur du Cinéma, s'est tenue en présence, notamment, de Bertrand Eveno, président de la Commission nationale de classement Art et Essai jusqu'en 2014, d'Alain Auclair, son successeur, de Jeanne Seyvet (Médiatrice du Cinéma), de Jean-Michel Gévaudan (délégué général de l'ADRC), Hugues Quattrone (chef du Service de l'exploitation, CNC), Richard Patry (président de la FNCF) et de nombreux conseillers cinéma de la DRAC.

L'Assemblée générale, qui a procédé au renouvellement partiel du CA, a permis d'examiner, comme chaque année, les actions de l'AFCAE. Le résultat des élections a conduit à l'entrée au Conseil d'administration de quatre nouveaux membres et à la réélection de trois administrateurs (voir p. 2).

Cette Assemblée a été chargée d'émotions car elle fut aussi l'occasion, pour les adhérents, le Conseil d'administration, ainsi que Frédérique Bredin, de saluer et rendre collectivement hommage à l'équipe sortante : Patrick Brouiller, Alain Bouffartigue et Xavier Blom, respectivement président, vice-président de l'AFCAE et responsable du groupe Actions Promotion depuis 21 ans.

De l'émotion également lors de l'ouverture de l'Assemblée, avec un hommage à Régine Juin, disparue soudainement au mois de novembre. Patrick Brouiller a prononcé quelques mots en son honneur puis invité l'assemblée à une minute d'applaudissements : « C'est extrêmement douloureux, parce qu'elle était jeune et active. Nous avons travaillé avec elle pendant près de 20 ans à l'AFCAE. Je me rappelle l'année où j'étais candidat à la présidence, elle faisait partie des personnes qui m'ont un peu poussé, avec d'autres qui sont dans la salle. Connaissant Régine, elle serait satisfaite que l'on se lève et qu'on l'applaudisse pendant une minute pour lui envoyer un message d'amour et de fraternité. Elle restera longtemps dans nos cœurs et nos mémoires. »

Cette minute d'applaudissements fut suivie des échanges sur les actions de l'AFCAE, l'évolution du secteur et les inquiétudes qu'elle suscite chez les exploitants Art et Essai.

### ■ ACCÈS AUX FILMS

Les chiffres donnés dans les rapports des groupes \* montrent que beaucoup de films doivent leur carrière « en profondeur », et au-delà leur fréquentation globale, au travail des salles Art et Essai de proximité. C'est le cas de *Timbuktu*, par exemple, avec 64% de ses entrées dans des salles Art et Essai ou de *Purry Girl* (94%). Pourtant, les discussions ont confirmé la réalité des difficultés d'accès aux films et la concentration du secteur.

Laurent Coët (LE REGENCY à Saint-Pol-sur-Ternoise) s'étonne des difficultés d'accès à certains films soutenus par l'AFCAE. Il est difficile de comprendre pourquoi ces films sortent dans des salles non classées Art et Essai, quand le distributeur est à l'initiative du soutien.

Arnaud Viale (LE REX à Sarlat) demande aux distributeurs de tenir un discours clair, cohérent et transparent. Le contexte des Rencontres Art et Essai en est l'occasion, les distributeurs étant ravis de bénéficier d'une projection de leurs films en amont de Cannes devant des centaines d'exploitants.

De manière générale, la logique des distributeurs est parfois difficilement compréhensible, lorsque ceux-ci souhaitent le soutien des salles Art et Essai tout en favorisant et cédant aux exigences des grandes enseignes. Le lien vital entre l'existence des films d'auteur et les salles Art et Essai est parfois oublié.

Patrick Brouiller rappelle les usages avec les distributeurs qui sollicitent un soutien. Sur leur plan de sortie nationale, la priorité doit être donnée aux salles Art et Essai. Les distributeurs respectent globalement leurs engagements sur le territoire. Mais il est vrai que, pour certains films, dans certaines zones concurrentielles, les salles Art et Essai se voient refuser des films soutenus, ce qui oblige l'AFCAE à intervenir au moins informellement. Patrick Brouiller précise néanmoins qu'il ne faut pas négliger la pression subie par les distributeurs, de la part principalement des grandes enseignes.

Les conditions de sortie de *Birdman* ont largement été débattues, certains défendant l'idée d'actions collectives, voire de boycott, dans des situations similaires d'impasse dans le dialogue.

Selon Patrick Brouiller, le boycott – qui soulève des problèmes juridiques – n'est pas forcément la solution. En revanche, il insiste sur l'intérêt de solliciter plus largement la Médiatrice du cinéma. L'exploitation indépendante n'utilise pas assez cette procédure. Même lorsque la procédure n'aboutit pas, elle a le mérite de faire connaître les difficultés à la Médiatrice et aux pouvoirs publics.

Sur le cas de *Birdman*, Jeanne Seyvet, Médiatrice du cinéma, a indiqué que la Fox avait fait valoir des motifs justifiant le plan de sortie. Elle a regretté néanmoins l'absence de réponse dans un temps raisonnable aux exploitants, les empêchant de faire leur programmation. Selon la Médiatrice, l'affaire a soulevé la question de savoir si les exploitants ont en soi un droit d'accès à tous les films, question d'autant plus cruciale lorsque la contribution numérique aura pris fin. Elle a rappelé l'importance de laisser aux distributeurs, dans l'intérêt même de la diversité, la maîtrise du placement des films dans le temps et sur les territoires. Patrick Brouiller estime néanmoins que ce cas reflétait les questions du positionnement de ce film et de l'inégalité de traitement entre les grandes enseignes et les indépendants alors qu'il s'agissait d'un film d'auteur, recommandé Art et Essai.

### ■ FRÉQUENTATION / CONCENTRATION

Selon Stéphane Goudet (LE MÉLIÈS à Montreuil), tant que les exploitants Art et Essai laisseront les pouvoirs publics et la FNCF communiquer de manière générale sur l'augmentation des entrées, et le satisfecit général qui s'ensuit dans la presse, ils cautionneront la concentration. L'enthousiasme général du début d'année sur le dépassement des 200 millions d'entrées oublie les disparités existantes entre les types d'établissements. Les exploitants Art et Essai doivent dépasser l'idée que l'augmentation générale des entrées est une bonne nouvelle. Car, depuis trois ou quatre ans, la fréquentation dans les salles Art et Essai est globalement en baisse quand la part de marché des multiplexes ne cesse d'augmenter.

Globalement, il est admis la nécessité de faire entendre la voix des salles Art et Essai auprès des responsables politiques afin que ceux-ci aient conscience de l'accroissement irraisonné du parc de salles sur le territoire. Dans cette perspective, les outils professionnels de mesure de la fréquentation comme Rentrak sont considérés comme une piste intéressante. Certains estiment néanmoins qu'un tel outil, s'il peut révéler des tendances, n'est pas suffisamment exhaustif et précis pour observer la diversité des situations.

### ■ CDAC / CNAC

Le combat contre l'accélération constatée de la concentration se joue en premier lieu dans la mise en œuvre du dispositif d'aménagement cinématographique.

La tendance est à une libéralisation des positions des commissions d'aménagement cinématographique, notamment de la Commission nationale. Patrick Brouiller interpelle les adhérents de l'AFCAE en leur rappelant que l'efficacité dans ce combat ne peut passer que par la solidarité et les actions collectives, dont tout le monde est responsable, et pas seulement les administrateurs de l'Association. L'AFCAE n'a pas vocation à intervenir de sa propre initiative devant la Commission nationale, elle doit être sollicitée par un adhérent requérant. Récemment, plusieurs projets ont été examinés sans qu'aucun exploitant Art et Essai ne se manifeste. Michel Ferry témoigne que lors d'une récente CNAC, la défense des salles Art et Essai de la zone a été compliquée, aucune salle n'ayant fait recours, la Médiatrice du cinéma ayant agi seule. La Commission a donc questionné la légitimité de l'intervention de l'AFCAE, aucun exploitant ne s'opposant formellement au projet. Xavier Blom indique que, dans beaucoup de cas, l'absence de mobilisation est justifiée par le fait que les salles impactées, publiques ou parapubliques, n'ont pas le soutien suffisant de leurs élus et ne peuvent pas d'elles-mêmes porter un recours devant la Commission nationale.

Luc Beaucamp (CINÉ 7 à Élancourt), qui raconte son combat « modeste » depuis cinq ans contre un projet de multiplexe à Maurepas, soulève la question de la composition de la CNAC, dans laquelle ne siègent que des technocrates, se basant sur des cartes et des statistiques, en méconnaissant la réalité de l'exploitation. D'où la nécessité d'intégrer des experts en matière d'aménagement culturel du territoire et d'exploitation cinématographique. Michel Ferry s'inquiète de ce que la notion essentielle d'aménagement culturel du territoire semble disparaître progressivement pour les membres de ces

\* Les rapports d'activité des différents groupes de soutien sont disponibles dans l'espace adhérent du site internet de l'AFCAE : [www.art-et-essai.org](http://www.art-et-essai.org).

commissions, au profit d'une approche purement commerciale. Beaucoup d'implantations sont initiées par des promoteurs commerciaux qui envisagent la construction de cinémas parce que cela crée du flux. De nombreux membres de cette commission sont séduits par cette tendance libérale, parce qu'on leur vend l'idée de flux et de création d'emplois... Sans penser aux salles de proximité déjà présentes sur le territoire qui subiront violemment cette concurrence. Il insiste sur le fait que, contrairement à l'idée véhiculée par les promoteurs, trois cinémas de trois écrans chacun, créent plus d'emplois, plus de diversité et plus de dynamisme qu'une exploitation de neuf écrans.

Patrick Brouiller rappelle que l'un des mérites du Rapport Lagauche était de réintroduire le problème de la concurrence. Les instances décisionnaires semblent oublier qu'elles sont les garantes d'un certain équilibre. Le secteur n'est pas dans une économie totalement libérale, les investissements étant permis en partie par la mobilisation du compte de soutien qui participe de la sorte à l'accroissement de la concentration.

Plusieurs exploitants font part de leur étonnement concernant la souscription d'engagements de programmation dans les demandes d'autorisation pour la création de cinéma. Le sentiment, partagé par certains, est que les commissions d'aménagement cinématographique se laissent duper, les engagements n'étant jamais formalisés et contrôlés.

La question de la définition de la zone d'influence cinématographique par les porteurs de projets de multiplexe est également soulevée. Il est problématique que cette définition dépende trop des données du demandeur et qu'elle ne puisse pas être redéfinie dans de bonnes conditions par les services instructeurs, faute de temps et d'outils statistiques dont bénéficient les principaux conseils.

Alain Auclair (nouveau président de la Commission de classement Art et Essai, également expert en matière cinématographique en CDAC), juge que les dossiers de demandes sont traités en tenant compte de priorités différentes de celles des exploitants. Dans 95% des cas, la logique qui l'emporte est celle des promoteurs, jointe aux préoccupations des élus.

En tant qu'expert en matière cinématographique, Alain Auclair essaie de défendre la politique du secteur et de l'Art et Essai. Il tente d'exposer ce qui singularise le métier de l'exploitation cinématographique des métiers de la grande distribution, qui raisonnent en rentabilité du m<sup>2</sup>. Les élus adhèrent souvent à cette logique en estimant qu'il est plus important de créer des zones d'activité et des emplois que d'assurer la pérennité des salles. Comme Patrick Brouiller, il regrette l'absence, trop fréquente, des exploitants devant les commissions, même si des associations régionales prennent parfois le relais quand les salles ne peuvent pas engager de recours elles-mêmes. Il cite l'implication de l'ACOR, qui a obtenu un certain nombre de résultats. Il insiste sur la nécessité d'être auditionné. La position exprimée doit être dynamique pour ne pas donner une impression de simple conservatisme. Concernant les engagements de programmation, il exprime son désaccord avec l'idée d'une inefficacité totale. Selon lui, l'avantage d'un écrit permet de faciliter des recours, notamment devant la Médiation du cinéma. C'est aussi un moyen d'amorcer le dialogue avec les opérateurs.

Laurent Fouquet (conseiller cinéma DRAC Normandie et président de l'association des conseillers cinéma) explique que le travail des DRAC pour les CDAC est limité par des délais très courts, réduits encore par les impératifs de transmission entre services, empêchant une étude plus approfondie des demandes. Les DRAC manquent en outre d'outils d'analyse. Il rappelle que les DRAC ont participé à la réflexion du sénateur Serge Lagauche et l'idée d'une mise en commun des outils et savoir-faire, notamment entre l'AFCAE, les associations régionales, l'ADRC, le service exploitation du CNC et les salles concernées par l'implantation d'un nouveau projet.

## ■ JEUNE PUBLIC

Alain Bouffartigue expose que, dans le courant des années 90, lors de la création du Groupe Jeune Public, il y avait peu d'offre Art et Essai à destination des enfants. Les exploitants programmaient régulièrement les mêmes films, comme *Katia et le crocodile*, *Le Ballon rouge*, des films qu'ils avaient vus eux-mêmes dans leur enfance. Le travail du Groupe de l'AFCAE et l'engagement des salles en direction du jeune public a sûrement contribué à permettre à des distributeurs de prendre plus de risques sur les films et de faire des choix audacieux. Il exprime son bonheur et sa fierté de voir la qualité des studios d'animation français, en estimant que le travail des salles Art et Essai, et des structures au sein desquelles elles se retrouvent, a participé à ce résultat. L'existence de 600 salles labellisées Jeune Public permet encore à des producteurs et distributeurs de faire perdurer ce travail.

Patrick Brouiller salue l'initiative des « Ateliers Ma P'tite Cinémathèque », montée en partenariat avec la FNCF dans le cadre de l'opération tarifaire pour les moins de 14 ans. Si les salles Art et Essai ont eu le sentiment d'être laissées pour compte devant une politique purement tarifaire, sans reconnaissance du

travail réalisé pour le Jeune Public, ce projet d'une action culturelle a permis au Groupe Jeune Public de faire un travail remarquable, en donnant un contenu à cette politique. L'objectif est de faire bénéficier de ces animations des petites salles, des mono-écrans, des exploitants pouvant avoir des difficultés à proposer ce type d'animations.

## ■ PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Plusieurs exploitants témoignent des difficultés rencontrées pour programmer du patrimoine. Malgré le volontarisme et la passion, faire venir le public sur ces films demande énormément d'investissement, pour des résultats rarement à la hauteur.

Jacques Fretel (responsable du Groupe Patrimoine/Répertoire) se veut optimiste. L'arrivée du numérique a grandement amélioré les conditions de diffusion des films de patrimoine et leur circulation. Près de 250 salles ont désormais le label Patrimoine Répertoire. Si le public n'est pas toujours au rendez-vous, il rappelle le travail de longue haleine à effectuer pour que de petits miracles se produisent. Chacun sur son lieu imagine des stratagèmes et doit rester inventif.

Concernant la concurrence nouvelle des circuits, qui fut l'objet de discussions lors de la table ronde des Rencontres nationales en mars dernier (voir *CAE* n°238, avril 2015), il faut garder à l'esprit que les salles Art et Essai et les circuits n'exposent pas les films de la même façon, ni avec le même accompagnement. La cohabitation sur ce terrain semble inévitable. Il faut l'intégrer et avancer intelligemment avec la filière.

Patrick Brouiller rappelle que c'est justement dans l'esprit de valorisation du travail des salles Art et Essai qu'est né le projet des avant-programmes de patrimoine, co-produits par l'AFCAE (détails de l'opération page 14). Il signale que les retours des spectateurs sont très bons, cela produit un réel impact. Il faut continuer dans ce sens, investir grâce au numérique dans des outils d'accompagnement et d'animation.

## Coup de chapeau à Jean-François Le Mouël

Cher Jean-François,

Maintenant que va s'éloigner le souvenir du stand AFCAE dans le Palais des Festivals de Cannes, dont Micheline et toi avez assuré la conception et l'organisation jusqu'à mai dernier, il est encore temps de te dire un grand merci. Avec beaucoup de gratitude et d'amitié.

Ce stand, il faisait partie du paysage, on y passait pour discuter, pour rencontrer les collègues, et pour s'informer, il semblait évident qu'il soit là, tout naturellement... Et pourtant, il ne tombait pas du ciel, et tu en sais quelque chose ! J'espère que tu ne nous en voudras pas de mettre en avant ton bénévolat et l'importance de ton rôle, toi qui as toujours recherché l'efficacité du travail discret plutôt que la lumière des éloges... On peut tout de même rappeler comment cela s'est fait.

Quand tu as été élu secrétaire de l'AFCAE, en juin 1994, tu dirigeais l'ABC à Toulouse, partenaire de l'option cinéma en Lycée, et tu avais proposé à tes élèves de concourir sur un projet de stand qui soit pendant deux ans la vitrine du mouvement Art et Essai. Le CA choisissait ensuite parmi les six maquettes sélectionnées par toi, que tu nous apportais précieusement à Paris. Puis les panneaux étaient réalisés par une entreprise de Toulouse, sous ta supervision ô combien attentive à la qualité, au respect des devis et au timing d'exécution. Tous les deux ans, jusqu'en 2008, les panneaux de l'AFCAE se sont ainsi renouvelés et actualisés, dans une continuité cohérente. Dès 2003, ayant pris ta retraite de l'ABC, quittant donc ton mandat à l'AFCAE, tu n'en as pas moins poursuivi comme chargé de mission bénévole. Tu as continué après 2008, lorsque les contacts avec les étudiants se sont distendus : tu as alors toi-même repris l'idée et la réalisation des panneaux, et cela jusqu'à maintenant. Qui plus est, durant tout le Festival, au milieu de ce décor dont tu étais un peu l'auteur anonyme, tu étais un hôte d'accueil quasi permanent, débordé mais de bonne humeur, avec toute ton expérience pour répondre aux questions des visiteurs et des adhérents... Sans oublier le temps passé au montage... et au démontage...

C'est d'abord sur toi et sur Micheline que tout a reposé durant ces 21 années. Comme ce n'est pas toi qui le diras, nous avons un grand plaisir à le faire, nous qui savons que rien ne se fait sans travail, méthode et joie dans la solidarité amicale ! Souvenirs... Et au revoir ! Merci cher Jean-François.

Tes amis de toutes les générations de l'AFCAE

## EXTRAITS DU DISCOURS DE FRÉDÉRIQUE BREDIN



De g. à dr. : Frédérique Bredin, Patrick Brouiller et Xavier Lardoux.  
© Neilson Barnard – Getty Images

*Avant de passer la parole à Frédérique Bredin, accompagnée de Xavier Lardoux (le nouveau directeur du Cinéma), Patrick Brouiller, qui les a remerciés de leur présence, a rappelé les inquiétudes des exploitants concernant leurs moyens financiers, le fait que les salles Art et Essai n'aient pas profité de l'embellie de la fréquentation générale en 2014, ainsi que l'absence de manifestation du ministère de la Culture et de la Communication vis-à-vis du mouvement Art et Essai. Ce qu'il regrette et n'a jamais connu en 21 ans. Il rappelle la satisfaction générale concernant l'initiative des « Ateliers Ma Petite Cinémathèque » et insiste sur la persistance des bonnes relations entretenues avec le CNC, se concrétisant par la présence constante de l'AFCAE dans de nombreuses commissions. Enfin, il remercie le CNC pour l'investissement de ses équipes dans la défense du mouvement Art et Essai.*

#### ■ Hommage à Patrick Brouiller, Alain Bouffartigue, Xavier Blom et à l'histoire de l'AFCAE

« C'est avec un vrai plaisir que j'interviens pour la deuxième fois dans votre Assemblée générale. Mais cette année, c'est aussi avec une certaine émotion. Car c'est l'année qui va marquer votre départ, cher Patrick. Et je voudrais avant tout vous rendre hommage.

Rendre hommage à vos 21 années de présidence de l'AFCAE. 21 années de combats pour préserver votre différence, celles des salles Art et Essai, qui sont les plus ardents défenseurs de la diversité du cinéma. Pendant toutes ces années, l'AFCAE a connu un essor remarquable, avec un nombre de plus en plus important d'exploitants Art et Essai et une multiplication des initiatives à destination des salles et du public. [...]

Je parlais à l'instant de 21 années de « combat ». Ces combats ont été nombreux depuis 1994 !

Qu'il s'agisse de l'encadrement des cartes illimitées, de l'implantation des multiplexes ou

de la numérisation des salles, autant de sujets sur lesquels je reviendrai, vous avez été un interlocuteur de premier plan pour les pouvoirs publics : que ce soit pour le CNC, le ministère de la Culture ou la Représentation Nationale. Avec vous, le dialogue et la concertation n'ont jamais été de vains mots. Car vous avez toujours su défendre vos convictions avec force et intelligence. [...]

Je souhaite également associer à cet hommage, cher Patrick, deux hommes de talent qui vous ont longtemps accompagné : je pense à Xavier Blom et Alain Bouffartigue. À Paris comme à Auch, ils ont eux aussi beaucoup œuvré pour transmettre "l'émotion collective de la salle obscure". Et aujourd'hui ils s'apprennent, eux aussi, à passer le relais au sein de l'AFCAE. [...]

L'AFCAE fête ses 60 ans. Et deux choses me frappent particulièrement tout au long de son histoire.

Avant tout, le lien toujours étroit qui s'est établi entre l'AFCAE et le CNC. Ce lien, c'est d'abord celui d'une ambition culturelle, et d'un amour commun pour l'art cinématographique. Un seul mot pourrait résumer notre souci commun : la qualité. Et il n'est pas de meilleur endroit que le Festival de Cannes pour le rappeler.

Cette histoire commune démarre en 1957, deux ans à peine après le dépôt des statuts de l'AFCAE qui ne réunissait, à cette période, que 5 salles. Et c'est d'ailleurs au CNC qu'a été élaboré le projet du statut de l'Art et Essai, par Jeander et Armand Tallier (du Studio des Ursulines) avec Paul Léglise, au détour des réunions de la Commission de sélection des films de court métrage. L'Avance sur recettes n'existait pas encore !

La suite, vous la connaissez mieux que moi : la mise en place d'un soutien public avec le classement des salles en 1962. La première Commission de classement Art et Essai distinguait 50 salles. Des 5 salles fondatrices de l'AFCAE (Les Ursulines, où l'on découvrit *M le Maudit* de Fritz Lang), Les

Agriculteurs, Le Studio Parnasse, Le Cardinet et le Studio de l'Étoile), on est passé à près de 1 150 établissements l'an passé ! L'ampleur du mouvement est sans égale. Et pourtant, jamais aucun renoncement à vos valeurs fondatrices ! Je pense précisément à votre action, votre lutte, devrais-je dire, contre la concentration du secteur dès les années 1980. Je m'en souviens fort bien pour l'avoir suivie de près au cabinet de Jack Lang à l'époque ! Pour la régulation de l'implantation des multiplexes, pour l'encadrement des cartes illimitées, pour la réforme du classement des salles en 2002, ou encore, plus récemment, pour relever le grand défi de la numérisation des salles.

Autant de grands chantiers qui ont jalonné toute l'histoire des salles Art et Essai.

#### ■ Classement Art et Essai

Comme vous le rappeliez, il n'y a jamais eu autant de salles classées qu'aujourd'hui ! (1 141 cinémas sont classés Art et Essai en 2013, soit 56,3 % des établissements cinématographiques). Ni autant d'œuvres originales ! [...]

Depuis 10 ans, les cinémas classés réalisent en moyenne 25% de la fréquentation générale ! J'ai compris que vous souhaitiez que les statistiques du CNC soient plus précises et qu'elles caractérisent mieux la diversité de l'ensemble du réseau des salles, et j'y veillerai avec Xavier Lardoux. Et je crois que sans cette diversité et cet aménagement culturel du territoire, sans ce travail que vous menez quotidiennement pour la diffusion des œuvres de qualité et pour l'éducation au cinéma, de tels résultats ne pourraient jamais être atteints.

#### ■ Transmission des salles Art et Essai

Je sais, en premier lieu, l'attachement constant que vous portez à la préservation et à la défense de l'exploitation indépendante face à ce que vous dénommez les « grandes enseignes ». Je sais aussi que cette préservation est intimement liée à la question de la transmission.

En effet, transmettre vos salles, c'est avant tout transmettre l'« esprit » Art et Essai. C'est pourquoi j'ai souhaité que le CNC dote l'IFCIC, avant la fin de l'année, de ressources financières, particulières d'un fonds spécial, pour faciliter justement la reprise des cinémas de taille petite ou moyenne par de jeunes exploitants. Ces ressources prendront bien la forme de prêts participatifs et viendront en complément de son intervention traditionnelle en « garantie bancaire ». L'IFCIC est en train de finaliser avec les équipes du CNC un dispositif spécifique que Xavier Lardoux, nouveau directeur du Cinéma qui est parmi nous et que je salue chaleureusement, et Laurent Vallet, directeur général de l'IFCIC, vous présenteront prochainement.

#### ■ Politique d'aménagement cinématographique

Un autre sujet nous tient particulièrement à cœur, à vous, comme à nous au CNC : celui de la politique d'aménagement cinématographique. Si l'on peut se réjouir de la mise en œuvre d'une bonne partie des préconisations du rapport de Serge Lagauche, je sais aussi qu'il reste encore du travail à accomplir.

Car toutes les propositions n'ont pas encore été mises en application. C'est pourquoi je souhaiterais notamment que vous participiez, en association avec la Fédération des exploitants, à une réflexion sur

## R ENCONTRES DE CANNES

une composition ayant une "coloration" plus "cinématographique" des Commissions régionales et nationale d'aménagement cinématographique, comme le préconise le rapport. Je sais que ce sujet vous préoccupe beaucoup. Il faut donc mener cette réflexion pour répondre mieux aux préoccupations qui sont les vôtres.

Cette réflexion devra d'ailleurs s'inscrire dans le cadre, encore aujourd'hui à consolider, de la réforme territoriale, et donc des nouvelles compétences partagées entre les collectivités territoriales et l'État. Il m'apparaît absolument nécessaire de porter plus que jamais une très grande attention à la diversité des acteurs de l'exploitation. Car cette diversité est seule garante de la richesse de l'offre, et de l'attention à tous les publics.

### ■ La diffusion des films en salles

Par ailleurs, vous évoquiez également la révolution qu'a été la numérisation de vos salles. Les questions de financement et d'équipement ont été résolues. Et en un temps record. Il faut encore vous en féliciter. Notre parc de salles fait aujourd'hui l'admiration de tous les pays européens.

Mais il s'agit maintenant d'aborder pleinement la question liée, elle aussi, à la révolution numérique, de la diffusion des films en salles. C'est la double question de l'« accès des salles aux films » et de l'« accès des films aux salles ». Je fais, comme vous tous, le constat de la complexité de cette problématique. Le numérique ne l'a peut-être pas créée mais l'a sans aucun doute accentuée !

Je suis également consciente que ces difficultés, dont vous êtes nombreux à témoigner, échappent en partie à nos outils habituels d'observation statistique.

L'ADRC [...] pallie nombre de difficultés. Il n'en demeure pas moins nécessaire de poursuivre la réflexion sur les constats et surtout sur les outils

que nous pourrions mettre en œuvre pour éviter cette concentration croissante de certains films dans les grandes agglomérations, au détriment du reste de notre territoire. [...] Mais, chers amis, ces difficultés « d'accès aux films » ne doivent pas nous faire oublier les difficultés « d'accès aux salles » que connaissent certains films, les plus fragiles évidemment. Nous menons actuellement une réflexion dans la suite des Assises pour encourager, dans le cadre du classement Art et Essai des salles, une meilleure diffusion de ces œuvres par la mise en place d'un bonus financier, dont nous allons finaliser très prochainement la mise en œuvre.

Je n'ai finalement abordé que deux des multiples aspects de toutes les questions de diffusion liées au numérique. Mais elles me semblent particulièrement cruciales à l'horizon prévu par la loi de la fin du versement des contributions des distributeurs, qui jouent aussi un rôle régulateur.

J'ai souhaité, à ce sujet, que le Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles s'empare de cette question de la fin du versement des VPF et nourrisse ainsi les débats auxquels vous prenez personnellement, Patrick, une large part dans le cadre des Assises.

Et je sais que je pourrai toujours compter sur votre engagement et sur celui de l'AFCAE pour alimenter nos débats et réflexions.

Autre question à laquelle vous avez largement contribué : celle de l'encadrement réglementaire, des formules d'accès au cinéma. Vous le savez, la commission d'agrément de ces formules, présidée par Marie Picard, est en train de mener ses travaux auxquels vous avez aussi participé. Il est donc trop tôt aujourd'hui pour que j'en dise davantage mais je sais qu'elle porte la plus grande attention aux questions que vous avez soulevées et notamment sur la situation des exploitants garantis.

### ■ Accessibilité des salles

Je voudrais finir sur la mise en place effective de l'aide à l'accessibilité des salles que j'avais annoncée à Deauville l'automne dernier. Il s'agit d'un autre chantier d'envergure répondant à une exigence légale mais surtout citoyenne.

Cet objectif prioritaire pourrait d'ailleurs trouver un relais doublement intéressant et symbolique dans le déploiement du service civique qu'a souhaité le Président de la République : on pourrait concevoir que les salles Art et Essai accueillent des jeunes qui à leur tour aideront à accueillir le public, notamment le public handicapé. Vos équipes sont déjà en contact avec les miennes pour participer à cette belle démarche citoyenne.

Je connais votre sens exemplaire des responsabilités, qui est d'ailleurs cité en exemple par les associations de personnes handicapées. Le rôle du CNC sera de vous accompagner, je m'y suis engagée à Deauville en septembre dernier, afin que cet autre défi de l'accessibilité des salles devienne une opportunité nouvelle, de modernité, d'ouverture, pour nos salles mais aussi à de nouveaux publics.

### ■ Conclusion

Vous le voyez, chez Patrick, les défis sont encore nombreux. Non seulement pour maintenir mais aussi pour renforcer le mouvement Art et Essai. Il ne fait aucun doute que votre successeur, et plus largement l'ensemble des administrateurs et adhérents de l'AFCAE, ont devant eux de nombreux sujets d'échange avec le CNC qui sera toujours leur partenaire attentif. [...]

Je vous souhaite à tous, je souhaite à l'AFCAE, un très joyeux anniversaire pour ses 60 ans ! »

## LA BELLE ÉQUIPE



Affiche du film La Belle Équipe de Julien Duvivier, reprise en caricature avec les visages de l'équipe de l'AFCAE (voir l'affiche en grand page 20). © CNC – Éric Bonté



Une photo de tournage de La Belle Équipe © CNC – Éric Bonté

Le Conseil d'administration a remercié l'équipe dirigeante sur le départ avec quelques cadeaux.

« Au nom du Conseil d'administration, des adhérents, et des permanents de l'AFCAE, nous tenons à rendre hommage à « la belle équipe » menée par Patrick, Alain et Xavier, ainsi que Micheline Gardez, Alain Nouaille, Régine Juin, Marie-Louise Troadec, Jean Haffner, Jean-Pierre Gardelli, sans oublier Renaud et bien d'autres qui ont su défendre et valoriser l'Art et Essai, avec deux valeurs cardinales, la solidarité et la diversité. C'est donc sous ce double symbole que nous allons vous remettre quelques cadeaux. Les mots c'est bien, mais l'action c'est mieux. Sous vos applaudissements et au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, voilà un certain nombre de souvenirs, et encore merci à vous tous. »

## TABLE RONDE

### BILAN ET PERSPECTIVES DU MOUVEMENT ART ET ESSAI À L'AUBE DES 60 ANS DE L'AFCAE



Les intervenants de la table ronde en compagnie de Thierry Fremaux, Xavier Lardoux, directeur du Cinéma du CNC, Patrick Brouiller et Alain Bouffartigue. © Neilson Barnard – Getty Images

Autour de la table étaient présents les cinéastes **Robert Guédiguian** et **Céline Sciamma**, les producteurs **Philippe Martin** (Les Films Pélléas) et **Sylvie Pialat** (Les Films du Worso), l'exploitant **Emmanuel Papillon** (LE LOUXOR à Paris) ainsi que **Daniel Sauvaget**, invité à introduire le débat en sa qualité d'ami proche du mouvement Art et Essai depuis quarante ans, et enfin **Laurent Creton** (professeur à l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle) pour animer le débat.

En prologue, **Laurent Creton** s'est intéressé à l'intitulé même du débat, « Bilan et perspectives », qui évoque à la fois la mémoire et le sens de l'avenir, et peut être reformulé par une phrase de Nietzsche : « Pour voir loin, il faut avoir la mémoire longue ». Pour le mouvement Art et Essai, il est aujourd'hui question de garder une cohérence, le respect de principes, une fidélité à des valeurs, tout en adoptant une « intelligence situationnelle », un sens pratique permettant d'avancer. Laurent Creton a également évoqué la notion d'engagement. Reprenant Thucydide (« père » des historiens ayant relaté la bataille entre Sparte et Athènes) s'adressant aux Athéniens et à tous ceux qui exercent des responsabilités : « Il faut choisir : se reposer ou être libre ».

Chacun des intervenants a fait part de son attachement à la fois personnel et professionnel à l'Art et Essai en partageant ses réflexions sur les perspectives d'avenir pour que les films d'auteurs continuent à attirer largement le public, dans les salles Art et Essai, essentielles pour préserver la « biodiversité » du secteur sur l'ensemble de la chaîne.

Un point central des échanges fut l'enjeu du rajeunissement du public. Dès l'introduction au débat, **Daniel Sauvaget** questionnait cette inquiétude : est-ce une réelle désaffection des jeunes ? est-ce plutôt un effet démographique qui donne une fausse impression ? est-ce un effet générationnel qui veut que l'on apprécie mieux les films avec l'âge ?

**Céline Sciamma**, se définissant au passage comme « une publicité vivante pour les salles Art et Essai », a estimé faire partie d'une génération de cinéastes entre deux âges, les « vieux-jeunes », prise entre deux feux : l'attachement à la salle comme lieu sacré pour découvrir les films, et l'attraction pour les nouveaux médias de diffusion, comme moyen de mieux faire circuler et vivre les films.

La cinéaste a posé la question de ce que veut dire « résister ». S'agit-il seulement de sauver des valeurs auxquelles on croit, ou est-ce également inventer des moyens pour l'avenir ? En d'autres termes : « Peut-on résister sans créer ? » Elle a rappelé avec force la nécessité de penser la révolution numérique et de s'en emparer pour la détourner de ce qu'elle est initialement et restera si le monde culturel n'intervient pas : une révolution de marché. Cette étape est décisive et peut être une chance pour les auteurs et l'Art et Essai en général : que les films trop peu vus le soient plus. Céline Sciamma a plaidé pour ne pas considérer les différents moyens de diffusion de façon excluante mais plutôt comme un moyen de créer des synergies. Les nouvelles fenêtres de diffusion pourraient notamment être investies et éditorialisées pour l'éducation et la transmission. Elle a évoqué l'idée d'une salle virtuelle, sur internet, une plateforme qui représenterait la salle, la valoriserait et présenterait son programme de façon éditorialisée, avec par exemple les avis de l'exploitant sur les films, des recommandations. Pour elle, ces outils existants, largement utilisés par les nouvelles générations, peuvent permettre de valoriser la salle de cinéma.

Concernant la proposition de salle virtuelle, **Michel Ferry** (LES CARMES à Orléans) a estimé que cela ne relevait pas de la mission de l'AFCAE. Sa vocation est certes de prolonger la vie des films – mais par la médiation de la salle de

cinéma, espace de sociabilité où les gens se rencontrent. Cela s'inscrit dans une vision d'aménagement culturel du territoire. C'est en ce sens que l'AFCAE plaide pour une réorientation de la politique des Commissions d'aménagement cinématographique. (voir le débat à ce propos pendant l'AG, p. 3).

**Philippe Martin** a évoqué la séparation progressive entre l'expérience du film et l'expérience de la salle. Cette distinction s'observe particulièrement au cinéma avec la multiplication des canaux de diffusion, alors que le spectacle vivant y échappe naturellement. Le producteur fait part de son angoisse à l'idée d'imaginer des nouvelles générations cinéphiles, regardant autant de films que les précédentes (si ce n'est plus), sans jamais mettre les pieds dans une salle.

Tous les intervenants ont insisté sur l'importance primordiale de l'éducation à l'image, garant de la perpétuation d'un public Art et Essai. **Philippe Martin** s'est étonné qu'il n'y ait pas de projet politique d'éducation artistique d'envergure plus massive que les dispositifs scolaires actuels. Aujourd'hui, la proportion d'un élève sur dix touché par ces dispositifs lui semble beaucoup trop faible. **François Aymé** a quant à lui estimé qu'un enfant sur dix, c'est à la fois peu et beaucoup, ces dispositifs impliquant des millions d'élèves, des centaines de salles et d'enseignants. Pour **Luc Cabassot** (Acreamp, Lycéens au cinéma), 10% des élèves est un bon résultat si l'on prend en compte le budget disponible. Le quantitatif est d'ailleurs trop souvent valorisé par rapport au qualitatif. Une dimension de l'éducation à l'image à développer est l'information sur le secteur cinématographique, ses enjeux économiques, sociaux et politiques. Les spectateurs s'intéressent au métier et au rôle des exploitants. Ils peuvent devenir des spectateurs « responsables », il suffit de leur expliquer les enjeux.

**Robert Guédiguian** ajoute qu'en plus du vieillissement de la population des salles Art et Essai, il faudrait poser la question de son homogénéité sociale. Le public des salles indépendantes continue à être composé essentiellement de classes moyennes ou supérieures, dotées d'un capital culturel élevé. Les classes plus populaires et jeunes fréquentent essentiellement les multiplexes de circuits.

Pour faire évoluer le public des salles Art et Essai, attirer des spectateurs qui n'ont pas l'habitude de s'y rendre, **Laurent Creton** propose de bouculer la représentation traditionnelle de ces salles qui ont une image vieillie. **Sylvie Pialat** prend l'exemple de CINÉ 32 à Auch, modèle selon elle pouvant encourager de nouvelles générations d'exploitants.

Plusieurs exploitants posent également la question du public adolescent et des jeunes adultes qui souvent ne vont que dans des cinémas généralistes et des multiplexes pour voir des blockbusters américains. Il est très difficile de les attirer sur d'autres films en dehors du temps scolaire. D'autres restent optimistes sur les publics adolescents qu'il est illusoire d'imaginer nombreux dans les salles Art et Essai. C'est l'âge d'aller voir des blockbusters en bande. Mais l'éducation à l'image reçue permettra à certains d'y revenir plus tard, et d'y amener leurs propres enfants. L'éducation au cinéma réalisée aujourd'hui portera ses fruits sur le long terme.

Durant le débat, il a également été beaucoup question de la programmation, tant du côté des exploitants que des distributeurs. **Philippe Martin** propose un principe de « bonus » pour les salles qui s'engagent dans la programmation d'un film sur la durée. L'idée serait de valoriser cette démarche en récompensant les choix de programmation. Il déplore que beaucoup de films subissent une multiprogrammation nuisible à leur succès. Il prend notamment pour exemple *Easternboy* qui, lors de sa sortie, n'avait qu'une séance par semaine à Lyon. Selon le producteur, il y a trop de films en salles et la régulation nécessaire sera le fait de prises de conscience individuelles, notamment des exploitants qui feront des choix éditoriaux privilégiant certains films. L'aspect négatif dans ce scénario, c'est que certains films risquent de ne plus être exposés du tout.

Pour **Sylvie Pialat**, il n'y a pas trop de films. Le danger vient d'une baisse de la production française et non d'une hausse. Il suffit d'observer les pays dont la production a baissé, voire disparu, pour s'en convaincre. Selon elle, c'est le fait que le cinéma soit une industrie qui se sauve. Continuer à produire 150 films par an est un signe de vitalité.

**Xavier Blom** (LES SEPT PARNASSIENS à Paris) estime que, même si à titre personnel il s'oppose à la multiprogrammation (tous les films devant avoir la même chance d'exposition à leur sortie), la pratique est devenue inévitable avec les phénomènes de concentration et d'accroissement du nombre de sorties. A moins de changer radicalement de mode d'exploitation. Il souligne le problème du manque de régulation dans la distribution, branche trop ouverte qui permet à qui veut – ou presque – de sortir des films sur le marché, sans connaissance d'un métier pourtant bien spécifique. Pour défendre un film, il faut des moyens financiers que beaucoup de distributeurs n'ont pas ou n'ont plus. Les aides ne suffisent pas pour sortir un film en salles.